



**Observatoire territorial  
des violences envers les femmes  
Martinique**



**NEWSLETTER N° Spécial – Prostitution en Martinique :  
mieux connaître pour mieux prévenir**

**Conférence organisée le 6 juillet 2021 à l'ICEA**

**Sommaire**

Préambule : Loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées..... 2

Compte-rendu de la Conférence du 6 Juillet 2021..... 3

- ❖ Intervention de Muriel Zobda-Zebina (Anthropologue) et Myriam Thiot (Sociologue)..... 3
- ❖ Intervention de Coline Robin, Croix-Rouge française de Martinique ..... 6
- ❖ Intervention de Emilie Albert, Mouvement du Nid..... 8

Pour aller plus loin..... 9

# Préambule : Loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

## 6 points clés de la loi :

- Abrogation du délit de racolage : les personnes prostituées sont reconnues comme des victimes et non plus comme des délinquantes
- Responsabilisation des clients : ils sont passibles d'une amende de 1500 euros.
- Mesures de protection et d'accompagnement : création d'un parcours de sortie de la prostitution
- Actions de prévention et de sensibilisation : la lutte contre la marchandisation des corps entre dans les thématiques relevant de l'éducation et de la citoyenneté
- Autorisation provisoire de séjour de 6 mois et droit au travail : pour les personnes prostituées engagées dans un parcours de sortie de la prostitution
- Instauration d'une nouvelle instance dans les départements : son but sera de coordonner les actions en faveur des victimes de la prostitution.

☞ Loi n°2016 – 444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

L'évaluation de cette loi par l'Inspection générale de l'administration, l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale de la justice dresse un constat sévère : *« l'ambition première de la loi a été d'élever la lutte contre le système prostitutionnel au rang d'une véritable politique publique interministérielle.[...] La dynamique enclenchée après son adoption s'est rapidement essoufflée »*. La mise en œuvre de la loi est *« considérablement freinée par une absence de portage politique et d'engagement volontariste des pouvoirs publics. »* Le manque de financement et de cohérence dans le pilotage local est également pointé.

☞ Rapport d'évaluation de la loi n°2016 – 444 du 13 avril 2016, par l'IGAS, l'IGJ et l'IGA

☞ Avis sur la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées - Mai 2021 - HCE – 19/05/2021

---

### *En Martinique*

*La Croix-Rouge Française de Martinique (le LAJ) est l'organisme agréé pour mettre en place les parcours de sortie de prostitution.*

*Le Mouvement du Nid intervient également auprès des personnes en situation de prostitution et mène des actions de sensibilisation et de prévention. A ce titre, une convention a été signée avec le Parquet pour que le Mouvement du Nid organise des stages de responsabilisation pour les clients de la prostitution.*

---

## **Compte-rendu de la Conférence du 6 Juillet 2021**

### **❖ Intervention de Muriel Zobda-Zebina (Anthropologue) et Myriam Thiroit (Sociologue)**

L'étude commanditée en 2015 par l'ARS, visant à établir un « état des lieux de la prostitution à la Martinique », a conduit les chercheuses Myriam THIROT (Docteure en Sociologie) et Mylenn ZOBDA-ZEBINA (Docteure en anthropologie sociale) à observer également un champ plus large « de pratiques sexuelles qui ne sont pas nécessairement de la prostitution » mais qui, même au sein d'une sexualité « ordinaire », comportent des « échanges economico-sexuels » tels que ceux répertoriés par la chercheuse féministe Paola TABET. De ce fait, elles ont préféré s'appuyer sur la notion de « sexualités transactionnelles » pour rendre compte de la diversité des situations observées à travers leur enquête de terrain.

Construits au fur et à mesure pour contourner les réticences liées à un sujet sensible, les modes de recueil des données ont été diversifiés (maraudes, prises de contact par des intermédiaires pour la prostitution visible de rue, passation de questionnaires à certains publics fragilisés via la médiation de TISF (technicien.ne.s de l'intervention sociale et familiale), sites de rencontre internet, ... ). Ils ont permis de toucher, d'une façon ou d'une autre, une centaine de personnes.

Les chercheuses estiment que les sexualités transactionnelles sont protéiformes, qu'elles ont énormément évolué en Martinique sur les 30 dernières années – qu'elles ont peut-être encore

évolué entre 2015 et aujourd'hui -, et qu'elles touchent « des tranches d'âge très larges, des adolescent.e.s, des adultes, des personnes mariées, des femmes, des hommes, des salarié.e.s... ».

Pour les besoins de l'analyse, plusieurs publics ont été distingués.

## **1- Les femmes**

### Les femmes martiniquaises

Les enquêtées sont 7 jeunes femmes lycéennes et étudiantes et 17 femmes adultes de plus de 25 ans sorties du système scolaire.

Les jeunes femmes ont pour la plupart commencé des rapports de sexualité transactionnelle vers 15/16 ans. Elles habitent chez leurs parents ou sont en rupture familiale. Elles entretiennent des rapports de multipartenariat avec des hommes souvent plus âgés.

Les femmes adultes (+ 25 ans) peuvent être mères de famille. Elles sont souvent peu qualifiées, habitent parfois chez les parents mais rarement avec le père de leur(s) enfant(s). Elles sont le plus souvent au chômage ou en emploi précaire. Cependant, certaines sont salariées ou fonctionnaires, vivent en couple ou seules, avec ou sans enfants.

Les formes de prostitution sont essentiellement invisibles, les enquêtrices n'ayant pas rencontré de femmes racolant sur la voie publique chez les martiniquaises. Certaines font de la prostitution une activité régulière, avec des partenaires nombreux et des relations éphémères. Quelques-unes, très rares, parlent « d'escorting » (prostitution de luxe). Dans le groupe des « jeunes » interrogées, certaines ont parfois été entraînées dans une prostitution organisée et plutôt « subie », où elles deviennent une marchandise valorisée pour leur jeune âge.

Cependant nombre de situations rencontrées relèvent des sexualités transactionnelles, avec des contreparties qui ne sont pas exclusivement financières ni exclusivement immédiates. La relation avec le partenaire est alors beaucoup plus longue. Certains auteurs parlent de « l'homme-ressource », parfois appelé « l'ami », qui diffère de « l'homme-client ».

### Les femmes étrangères

Des entretiens ont été réalisés avec 13 femmes en situation de prostitution de rue et 15 femmes ayant recours à une prostitution invisible (originaires de République Dominicaine, d'Amérique Latine, Guyana, Sainte-Lucie, Haïti et plus rarement la Dominique). Parmi elles des jeunes femmes, mais le plus souvent des mères de familles adultes, pour la plupart peu qualifiées,

considérées comme au chômage en Martinique, mais ayant exercé un métier dans leur pays d'origine. Elles vivent généralement seules ou cohabitent avec des compatriotes. Leurs enfants vivent le plus souvent hors de Martinique. L'exercice de la prostitution visible est à mettre en lien avec la situation des pays d'origine, où les conditions économiques se sont tellement dégradées que diverses stratégies de survie sont mises en place. Dans ce cas, les partenaires sont nombreux et les relations éphémères. L'entrée en prostitution a souvent débuté hors du pays d'origine, ces femmes étant passées dans d'autres pays de la Caraïbe. Généralement elles fuient des conditions de vie délétères ou des conditions de travail indécentes, et veulent subvenir aux besoins de leurs enfants. L'activité prend aussi parfois la forme d'une prostitution de luxe mais invisible (enquêtées d'origine brésilienne).

Certaines femmes ont aussi une sexualité transactionnelle avec un partenaire régulier. Le soutien de ce partenaire est alors considéré comme normal.

Un certain nombre de femmes sont victimes de réseaux d'immigration clandestine, principalement parmi celles originaires d'Haïti.

Pour beaucoup de ces femmes se pose le problème de la régularisation des titres de séjour.

## **2- Les transexuels**

Des entretiens informels et quatre entretiens complets en face à face ont été réalisés. Certains enquêtés sont des martiniquais de 25 à 40 ans en transition partielle « *male to female* ». Ils habitent chez eux, souvent en couple avec des partenaires de sexe masculin et n'ont pas d'enfant. Sans emploi, ayant souvent arrêté la scolarité à 16 ans, ou après le bac ou une formation professionnelle, leurs conditions de vie sont précaires (en matière de logement, de revenus, d'accès aux soins).

D'autres enquêtés sont des martiniquais plus âgés (plus de 30 ans), ayant abouti leur transformation (vaginoplastie et réassignation sexuelle), qui sont célibataires, sans enfant, vivant chez eux et disposant d'un niveau de vie confortable.

La forme de prostitution est majoritairement visible pour ceux n'ayant pas effectué de réassignation sexuelle, et invisible pour ceux l'ayant effectuée.

Certains ont des relations de sexualité transactionnelle. A la différence des femmes pour qui le partenaire ressource constitue une relation unique, la relation avec le partenaire peut tout aussi bien s'inscrire dans la durée qu'être brève. Elle peut aussi se superposer à une relation conjugale vécue avec un partenaire cohabitant.

### **3- Les HSH et les hétérosexuels**

Les HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes) enquêtés sont des Martiniquais de 19 à 50 ans (entretiens en face à face et entretiens informels), célibataires, sans relation amoureuse stable, ayant des relations multipartenariales avec des hommes, vivant seuls ou logés par des connaissances. Les profils sont hétéroclites (fin de scolarité au collège ; diplômés et étudiants). Pour certains l'activité prostitutionnelle est la seule source de revenus, pour d'autres elle complète les revenus tirés d'un travail régulier ou ponctuel. Les relations avec la famille sont variables, mais souvent difficiles. Les formes de prostitution des HSH sont discrètes lorsqu'il y a racolage sur la voie publique, ou invisible.

Les hétérosexuels enquêtés (Martiniquais) sont âgés de 18 à 35 ans et ont des relations multipartenariales avec des femmes. Ils sont salariés ou sans emploi, vivent chez leurs parents ou disposent de leur propre logement. La forme de prostitution est uniquement invisible. Les relations engagées dans ce contexte peuvent être nombreuses et éphémères, ou au contraire uniques mais sérielles et s'étalant sur un à deux ans. Lorsqu'elle se prolonge dans le temps, cette relation bascule peu à peu vers une forme de sexualité transactionnelle où les contreparties matérielles ne sont pas toujours immédiates.

☞ Mylenn Zobda Zebina, Myriam Thiroit et Sylvie Merle, « Sexualités Transactionnelles et backlash en Martinique », L'Ordinaire des Amériques [En ligne], 224 | 2019

### **❖ Intervention de Coline Robin, Croix-Rouge française de Martinique**

La Croix-Rouge a l'agrément pour porter le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit d'un dispositif national mis en place suite à la loi N°444 du 13 avril 2016 qui vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes en situation de prostitution.

Il s'adresse aux personnes victimes de prostitution, de proxénétisme ou de traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle qui souhaitent accéder à des alternatives et sortir de la prostitution, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes majeur.e.s, français.e.s ou étranger.e.s, en situation régulière ou irrégulière.

Les personnes concernées sont orientées par les partenaires, essentiellement le Mouvement du Nid et parfois par les services sociaux (hôpital, CCAS, service social de secteur, commissariat, gendarmerie) ainsi que pas les autres services de la Croix-Rouge notamment la structure de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA) et la plateforme d'accompagnement des migrants.

La première étape est la phase d'évaluation, dont la durée varie en fonction de la situation de la personne (ambivalence, rendez-vous manqués, complexité de la situation, hospitalisation, hébergement éloigné...). Un certain nombre de thématiques sont abordées (parcours de vie, vie familiale, parcours migratoire, parcours professionnel dans le pays d'origine, santé...), et les axes d'accompagnement à mettre en place lors de l'entrée dans le parcours sont définis. Il s'agit d'un travail pluridisciplinaire (regards croisés des travailleuses sociales, de l'infirmière et de la psychologue du dispositif). Le dossier ainsi constitué est présenté à la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains, placée sous l'égide du Préfet. Cette dernière rend un avis et la décision revient au Préfet. A ce jour, aucun dossier présenté en commission n'a essuyé de refus. Dès cette étape d'évaluation, certaines démarches urgentes sont entreprises (accès aux droits, accès aux soins, accompagnement au Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic, hébergement d'urgence...). Des colis alimentaires sont également fournis ce qui entraîne fréquemment la baisse voire l'arrêt de la prostitution.

L'entrée dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle est valable 6 mois renouvelable 3 fois, après nouveau passage en commission, soit 2 ans maximum. Elle ouvre l'accès à des droits spécifiques : une autorisation provisoire de séjour de la durée du parcours, une aide financière à l'insertion sociale et professionnelle (AFIS) de 330 euros par mois auquel s'ajoute 102 euros par enfant à charge. Pendant toute la durée du parcours, un accompagnement individuel global, de grande proximité est proposé (Logement, Santé, Insertion professionnelle, Soutien à la parentalité, Insertion sociale, Budget, Suivi psychologique). Il est complété par des accompagnements collectifs sous la forme d'ateliers (Self défense, découverte de la Martinique, jardin, cuisine, bien être ...) ayant pour objectifs la revalorisation de l'estime de soi, la lutte contre l'isolement et la cohésion de groupe.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge française de Martinique accompagne 12 personnes (11 femmes et 1 homme) dans le parcours, 13 personnes sont en cours d'évaluation dont 3 seront présentées à la commission du 12 juillet. Depuis la mise en place de ce dispositif, 7 personnes sont sorties

positivement du parcours, parfois avant la fin des 24 mois. L'objectif est d'accompagner 30 personnes par an (évaluation + accompagnement).

L'une des problématiques rencontrées concerne la santé de ce public, avec notamment la présence d'addictions, de pathologies en lien avec la prostitution ou avec la précarité (gynécologiques, IST) et des troubles psychologiques ou psychiatriques. Les freins pour l'accès à la santé peuvent être la peur du dépistage, la peur des contrôles de police qui pousse à l'enfermement, l'absence d'ouverture des droits. Cette problématique impose un travail de partenariat conséquent avec les structures de soin CMP, CSAPA, hôpital...

Une autre problématique centrale est liée au logement/ hébergement. Il peut être important de couper les liens avec le monde de la prostitution. A ce titre, l'hébergement est souvent nécessaire. Pour le moment, la Croix-Rouge s'adresse aux structures d'hébergement pour femmes victimes de violence de l'ALEFPA mais très prochainement, des places en ALT gérées par l'équipe chargée de l'accompagnement dans le parcours vont être créées.

### ❖ Intervention de Emilie Albert, Mouvement du Nid

Le Mouvement du Nid est composé de 26 délégations. Celle de Martinique a été en 2017. Les cofondatrices sont Emilie ALBERT et Lavinia RUSCIGNI. Il s'agit d'un mouvement abolitionniste qui lutte contre les causes et les conséquences du système prostitutionnel. Le Mouvement du Nid a porté la loi d'avril 2016.

Le Mouvement du Nid est implanté aux Terres Sainville. La majorité des femmes en situation de prostitution accompagnées sont Dominicaines (majoritairement en situation régulière) mais il y a de plus en plus de vénézuéliennes ou de haïtiennes (majoritairement en situation irrégulière). La prostitution est motivée par des raisons économiques, l'argent est envoyé aux enfants, à la famille, restés dans le pays d'origine.

Une soixantaine de femmes sont accompagnées. Le premier besoin repéré est l'apprentissage du français. A cet effet, le Mouvement du Nid dispense des cours de Français Langues Etrangères 6h par semaine.

Les femmes en situation de prostitution sont très peu informées de leurs droits et subissent de fortes discriminations vis-à-vis de la santé, les forces de l'ordre...L'accès à l'information et



l'accès aux droits est donc un autre axe central. Un suivi juridique et administratif est également proposé.

La santé est également une problématique centrale. C'est la raison pour laquelle une infirmière a été embauchée.

Le Mouvement du Nid organise également des cours d'informatique, des ateliers de parentalité, ainsi qu'un accès aux loisirs et à la culture que les femmes en situation de prostitution ne s'autorisent pas.

A l'origine, la délégation de Martinique a été financée par la fondation Raja. Elle bénéficie aujourd'hui de subventions dans le cadre du contrat de ville, de la CAF, l'ARS, la DRDFE, la CTM et la Fondation des femmes.

- ☞ Profil des femmes en situation de prostitution en Martinique – L'expression d'un système patriarcal – Marìa Bastitta – Rapport diagnostic 2020 – Mouvement du Nid

## **Pour aller plus loin**

- ☞ Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes n°7 d'octobre 2015 : "Prostitution en France : ampleur du phénomène et impact sur les personnes prostituées"
- ☞ Page « Lutte contre le système prostitutionnel et accompagnement des personnes prostituées » – Ministère chargé de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes
- ☞ Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution – Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser – Avril 2021 – ONPE
- ☞ Rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineurs – Juillet 2021 - Ministère des solidarités et de la santé